

FORMATION DE SALARIÉS

CléA

Socle de connaissances et de compétences professionnelles



Objectif général :

Certification s'adressant à des personnes peu qualifiées, n'ayant pas de certification professionnelle

Objectifs pédagogiques opérationnels :

- La communication en français
- L'utilisation des règles de base de calcul et du raisonnement mathématique
- L'utilisation des techniques de l'information et de la communication numérique
- L'aptitude à travailler en équipe
- L'aptitude à travailler en autonomie et à réaliser un objectif individuel
- La capacité d'apprendre à apprendre tout au long de la vie
- La maîtrise des gestes et postures et le respect des règles d'hygiène, de sécurité et environnement

Prérequis : Évaluation préalable à l'entrée en formation

Accessibilité : pour toute personne atteinte d'un handicap nous contacter

Modalités d'accès : Signature d'une convention de formation

Après un entretien d'accueil, vous passez l'évaluation préalable CléA. Ce test dure 4h par la suite, vous êtes reçu en entretien individuel pour avoir un compte rendu de votre évaluation, si vous avez réussi dans tous les domaines, vous obtenez la certification CléA, sinon un parcours de formation vous sera proposé. Les modules sont indépendants les uns des autres

Délai d'accès : Formation en entrée sortie permanente délai de 1 à 4 semaines (accord OPCO)

Contenu de la formation :

- S'exprimer en français (oral et écrit)
- Calculer raisonner
- Utiliser un ordinateur
- Savoir travailler en équipe
- Savoir travailler en autonomie et réaliser un objectif individuel
- Apprendre à apprendre tout le long de la vie
- Maîtriser les règles de base : gestes, postures, hygiène, sécurité

Référentiel : <https://www.certificat-clea.fr/le-dispositif-clea/le-referentiel/>

Accueil

Après demande du salarié ou de l'entreprise, proposition d'une convention de formation

Public concerné

Salariés d'entreprise ou individuel

Début et fin de l'action

Fonctionnement en entrées sorties permanentes.

Durée du parcours

Variable en fonction des acquis et du résultat à l'évaluation préalable

Emploi du temps

Variable

Tarif de l'évaluation préalable 450 €

Prise en charge par les OPCO ou CPF

FA Clea du 01/09/2021

Modalités d'évaluation :

Après un entretien d'accueil, vous passez l'évaluation préalable Cléa numérique.

L'évaluation préalable se déroule en trois temps :

- Un entretien d'accueil individualisé,
- Une mise en situation (test)
- Un entretien de restitution.

L'évaluation permet d'établir les domaines acquis, si tous les domaines sont acquis, une proposition de certification sera faite, sinon un parcours de formation sur les domaines à revoir sera proposé. Ce parcours peut être segmenté par domaine.

Correspondant d'action :

Sylvie Cambillau

☎ 06 40 68 88 90 / 04 68 34 56 73
s.cambillau@adpep66.org

Lieu de l'action :

APP CRAF ADPEP 66
52 Rue M^{al} FOCH - 66000 Perpignan

Coordonnées administratives :

CRAF ADPEP 66

113 boulevard Aristide Briand 66100 Perpignan

☎ 04.68.34.76.81 – craf@adpep66.org

N° SIRET : 775 640 921 00530

Contact : Sylvie Cambillau ☎ 06 40 68 88 90